

# SAINTE- ANTONIN

en bref

Bulletin mensuel | VOLUME 33 | Numéro 01 | Janvier 2025



**Bonne année  
2025!**



Bonjour à tous et à toutes,

En cette nouvelle année, je vous souhaite tout le bonheur du monde. Que 2025 soit une année de succès, de joie, de santé et de paix. Je vous invite à profiter de cette période pour échanger de bons souhaits et préserver les bonnes relations avec vos familles et amis.

L'année 2024 fût excellente pour notre développement. Voici quelques réalisations :

- Acquisition du terrain du CISSS ;
- Début de la construction du nouveau Centre Sportif avec une patinoire couverte ;
- Construction d'un trottoir d'environ 1000 mètres entre le Chemin Rivière-Verte et l'autoroute 85 ;
- Plans et devis pour aller en appel d'offre pour l'agrandissement de l'Hôtel de Ville ;
- Nouveau Local des jeunes ;
- Local permanent pour le Club des 50 ans et plus ;
- Confirmation de l'asphaltage de la Route de la Station et du Rang 6 à la fin des travaux de l'autoroute 85, prévue pour 2026 ;
- Confirmation de l'installation d'éoliennes sur le territoire de Saint-Antonin, ce qui contribuera au développement des infrastructures et services de notre Ville.

Toutes ces réalisations auront un effet positif sur notre ville en 2025. Merci à tous ceux et celles qui, comme nous, ont une vision d'avenir pour notre communauté.

N'oubliez pas de signer la pétition pour la nouvelle école dans notre ville. Les enfants ont besoin de l'implication d'adultes pour la réalisation de ce projet. Voici à nouveau le code QR pour signer :

Michel Nadeau, maire



## SOMMAIRE

- Bibliothèque **2**
- Organismes locaux **5**
- Résumé des points d'intérêt général des séances du conseil de ville **12**
- Rapport financier du maire **19**
- Communications **21**
- Urbanisme et environnement **22**
- Loisirs **23**
- Service Incendie **25**
- Transport Vas-Y et recherche de logements **26**
- Co-Éco **27**
- Avis Collectes **28**
- Jumelage interculturel **34**
- Sûreté du Québec **35**
- Arrivée en poste de François Viel **36**
- Informations Ville **36**



Votre bibliothèque municipale est l'endroit tout désigné pour vous aider à partir du bon pied en 2025. Nous avons une collection locale comprenant la majorité des nouveautés disponibles sur le marché des librairies. Vous pouvez commander ou réserver dans le réseau inter-biblio les livres non disponibles au moment de votre visite.

Nous avons une variété de livres et revues convenant à toutes les tranches d'âge, du plus petit au plus grand. Pourquoi ne pas commencer l'année 2025 en beauté en venant visiter et vous abonner gratuitement (sauf un frais de 1\$ pour la carte à vie) à votre bibliothèque municipale!

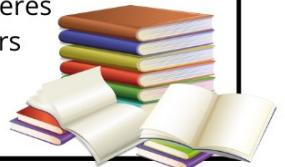
Pour votre plaisir, nous avons fait l'achat de plusieurs nouveautés dans les derniers mois. Vous avez également accès à deux confortables petits salons pour relaxer et un casse-tête pour vous divertir.

*Sylvie Ratté, responsable*

## **Livres à vendre à petits prix en tout temps**

Nous en avons pour tous les goûts, romans adultes et jeunesse, livres pour enfants, documentaires sur l'histoire, la géographie, la psychologie, les biographies, les voitures, etc.

Venez fouiller dans nos étagères et découvrir des petits trésors  
**Pas cher, pas cher!**



Réouverture le 7 janvier 2025

## **HEURES d'ouverture**

### **HORAIRE RÉGULIER**

<b>LUNDI</b>	<b>FERMÉ</b>
<b>MARDI</b>	<b>13H À 20H30</b>
<b>MERCREDI</b>	<b>13H À 17H</b>
<b>JEUDI</b>	<b>13H À 17H 19H À 20H30</b>
<b>VENDREDI</b>	<b>9H00 À 12H00</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>8H À 12H00</b>
<b>DIMANCHE</b>	<b>FERMÉ</b>



# Atelier Les livres d'artistes

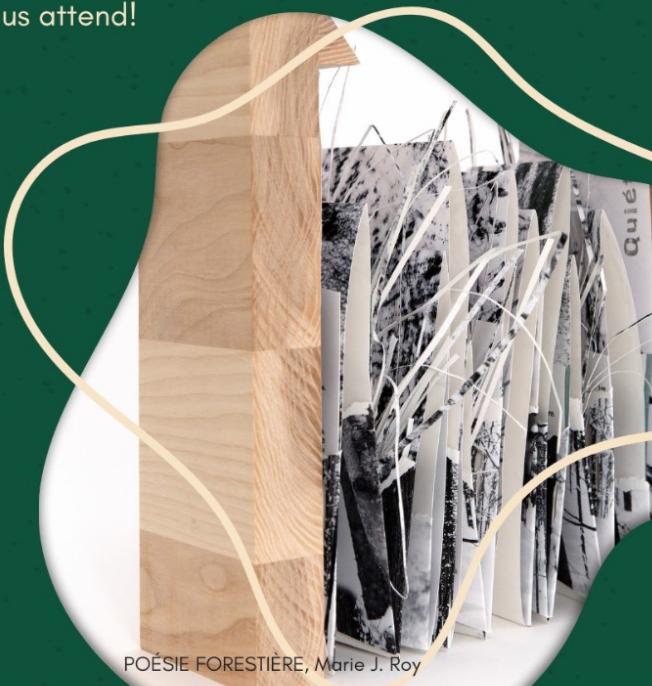
Samedi le 25 janvier à 10h00

Bibliothèque Le Paradis du livre de St-Antonin  
261, rue Principale



Venez à la rencontre du livre d'artiste en compagnie de Raymonde Lamothe, fondatrice de la biennale de Livres d'artistes au Portage et de l'artiste en arts visuels Marie J. Roy. Découvrez ce qui les inspire et les incite à fabriquer ces œuvres uniques qui marient poésie, dessins et métiers d'art.

Au programme: Description du mode de fabrication d'un livre d'artiste, anecdotes sur les défis techniques et lecture de quelques extraits tirés de leurs créations respectives.  
On vous attend!



Avec la participation financière de  
Québec



POÉSIE FORESTIÈRE, Marie J. Roy

GRATUIT!

# Atelier d'écriture avec Nadia Gagné

Samedi le 8 février de 10h00 à 11h15

À la bibliothèque Le paradis du livre de St-Antonin,  
261, rue Principale

**En s'appuyant sur la démarche artistique de l'animatrice, cet atelier d'écriture explore les concepts de l'appartenance et de comment on se forge comme personne , à partir de la perception de notre corps et de l'attention qu'on lui porte.**

**L'atelier sera composé de moments de réflexion en groupe, d'introspection et d'exercices pratiques qui permettront d'explorer un espace imaginaire commun et intime.**



Nadia Gagné est une artiste multidisciplinaire née et travaillant dans le Bas-Saint-Laurent. Elle explore les questions d'identité et d'appartenance au territoire en tant que bas-laurentienne afrodescendante. Métissée, elle se questionne sur le regard des autres, le sien et le dialogue qui peut en naître.



Avec la participation financière de :



Saviez-vous que nous avons plusieurs livres qui peuvent vous aider à organiser vos voyages? Nous possédons des livres de la collection Ulysse ou Le Routard qui sont reconnus pour leur grande connaissance. Si vous désirez rester au Québec, le livre *Québec en camping* ou *Le meilleur du Québec selon Ulysse* pourra vous faire découvrir des merveilles locales. *Escapades américaines* pourra vous guider jusqu'à l'État de New York.

Si vous rêvez plus de l'Europe, *Tout pour préparer son voyage à Londres* pourra vous fournir des itinéraires selon vos préférences. De plus, différents livres sont remplis de photos à faire rêver.

Si vous désirez voyager dans le confort de votre foyer au travers des romans, plusieurs choix s'offrent à vous. Liane Moriarty écrit de l'Australie, le livre *Dix-Neuf Marches* de Milly Bobby Brown écrit sur Londres dans le temps de la guerre avec les abris souterrains. Vous pouvez aussi voyager avec *Hôtesse de l'air* de Elizabeth Landry qui parcours le monde grâce à son métier. Si vous voulez découvrir la Gaspésie vous pouvez lire *Pourquoi, pars-tu Alice?* sinon pour découvrir Montréal d'un point de vue architectural le livre *Que notre joie demeure* de Kevin Lambert saura vous plaire. Pour les jeunes, il y a toute la collection *Juliette* dont l'héroïne visite un pays différent par œuvre.

Que vous décidiez de partir à l'aventure avec votre roulotte, en avion ou dans votre divan, n'oubliez pas de relaxer (tout en lisant).

Myriam Malenfant, bénévole



## Le CLUB DES 50 ANS ET +

de Saint-Antonin

### SOIRÉES DANSANTES EN JANVIER ET FÉVRIER



Le samedi 4 janvier, le Club des 50 ans et + vous invite à une soirée de musique dès 20h, avec l'artiste Linda April. Il y aura une pratique de danse 15 minutes avant l'ouverture des portes. Membre 6\$. Non-membre 7\$. Au plaisir de vous rencontrer!

Réservez votre soirée du 1er février pour une autre occasion de vous rassembler, cette fois avec la musique de Éric Boucher! Les détails suivront dans le prochain bulletin.

Le Club des 50 ans et + de Saint-Antonin remercie la Ville et la population pour le soutien et les encouragements pendant l'année 2024 et surtout merci à nos précieux bénévoles. Nous vous souhaitons une belle période de festivité pour le temps des fêtes et une excellente année 2025 en santé et prospérité.

Le club des 50ans et plus, Nicole Gamache, présidente.

**LES FRIGOS PARTAGÉS**

Ma résolution :  
Un don par mois au  
frigo partagé.

Mets-en!

Centre communautaire  
Michel-Desrosiers  
712 Chemin Rivière-Verte

Épicerie du village  
309 rue principale

Bonne année!



## Les bénévoles du comité **Frigo-partagé Saint-Antonin**

désirent remercier l'équipe de la catéchèse qui a fait un don aux 2 frigos partagés fin novembre.

Voici le message que le groupe souhaitait transmettre:

« Aujourd'hui, à Saint-Antonin, lors de notre rencontre intergénérationnelle, nous avons eu l'idée de préparer des repas à mettre dans les frigos partagés. L'objectif de cette catéchèse est d'être des porteurs d'espérance en lien avec le thème de l'Avent, soit une espérance à accueillir.

Merci au Carrefour d'initiative populaire d'avoir fourni des légumes et des pots.

L'équipe de la catéchèse invite ceux qui le souhaitent à être aussi des porteurs d'espérance. »





## Cercle de Fermière de St-Antonin

Vous êtes passionnée par les arts textiles?

Vous aimeriez apprendre à tricoter? À crocheter?  
À faire du métier à tisser? Vous aimez travailler  
avec vos mains mais croyez que vous ne serez  
pas capable de le faire vous-même?

Venez nous rencontrer à nos soirées Tricot-Jasette, nous sommes jeunes, dynamiques et avons beaucoup de plaisir à travailler ensemble.  
Nous vous aiderons à faire ce dont vous rêvez.

Une seule soirée et vous reviendrez!

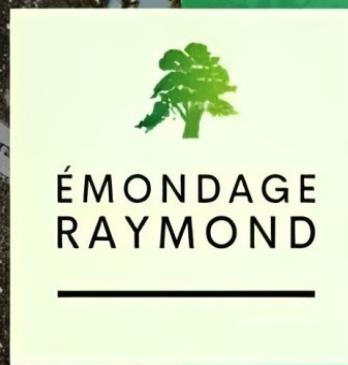
Contactez-nous au 418-605-3532  
ou venez nous rejoindre au sous-sol du Centre Réjean Malenfant au  
305 rue Principal (entrée sur la rue  
du Couvent)  
Tous les mercredi 19h  
Frais de 5\$ la soirée



Isama  
07 août 2024 6 h 46 p.m.



Le crochet de Plume



- ÉLAGAGE
- ABATTAGE
- TAILLE DE HAIES
- ESSOUCHAGE

ESTIMATION  
GRATUITE

ASSURANCE 418-862-1904  
RESPONSABILITÉ



# Équipe d'animation locale de la PASTORALE



## Rencontre intergénérationnelle

Pour notre deuxième rencontre intergénérationnelle, nous avons écouté nos participants qui voulaient qu'on parle davantage de partage et d'entraide. Donc, nous avons cuisiné un potage, des carrés au Rice Krispies ainsi que des carrés aux pommes et à la guimauve. Ensuite, nous sommes allés les porter dans les frigos partagés de Saint-Antonin. De plus, pour une deuxième année, nous avons écrit des cartes de Noël qui ont été distribuées dans les paniers de Noël et dans les résidences pour personnes âînées. Cette catéchèse était inspirée par le thème de l'Avent de cette année, nous voulons que tout le monde devienne des porteurs d'espérance. Merci à tous ceux et celles qui ont mis la main à la pâte!



Votre comité de formation à la vie chrétienne



### Nouvel an

À vous tous, antoniennes et antoniens de notre ville

«Bonne, heureuse et sainte année!»

Comme on dit!

Quand on le dit à des gens qu'on aime et à qui on veut bien du bonheur, «ça débanalise la formule» et «ça relance la vérité» de chaque mot.

«Bonne»... pleine de bonté et de santé.

«Heureuse»... remplie de réussite, de joie et d'amour.

«Sainte»... en harmonie avec Jésus et tous ceux que nous côtoyons.

Votre comité «Prière et célébration»  
Suzanne, Hélène, Nathalie et Rosanne

### Dons et partage

Le comité «Fraternité et engagement» souhaite remercier du fond du cœur toutes les personnes qui, par leur générosité, ont permis cette année encore d'aider des familles dans le besoin. En particulier, nous remercions le personnel et les élèves de l'école Lanouette pour leur collecte de denrées ainsi que la Corporation de développement et la Ville de St-Antonin pour leur fidèle collaboration.

### PAROISSE DE SAINT-ANTONIN

Presbytère : 290, rue Principale, Saint-Antonin

Téléphone : 418-862-4301

[fabriquestantonin@videotron.ca](mailto:fabriquestantonin@videotron.ca)

Fabrique de Saint-Antonin



MERCI!

# **Manoir Saint-Antonin**

16, route de l'Église, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

418 605-1829 poste 100 | manoir.st-antonin@videotron.ca



Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 1/2 et 4 1/2) pour personnes autonomes ou personnes en légère perte d'autonomie.

Vous voulez profiter d'un appartement moderne ? Venez nous visiter !

Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité en toute sécurité, avec services.

**Pour information et réservation, vous pouvez contacter :**  
Gaétan Michaud au **418-868-4768** ou Louise L. Nadeau au **418-867-1561**.  
Visites sur rendez-vous.

## **OFFRES D'EMPLOI**

### **Le Manoir Saint-Antonin recrute !**

16, route de l'Église  
Saint-Antonin, Québec G0L 2J0

**Venez nous rencontrer et joignez-vous à notre équipe !**

Plusieurs opportunités s'offrent à vous :

Cuisinier (poste permanent de 30 h/semaine) :

- Préparer deux repas par jour et collations selon les menus préétablis;
- Préparer les assiettes pour le service aux tables selon les particularités des résidents;
- S'assurer de la propreté et la salubrité des espaces de travail;
- Travailler en collaboration avec les préposés au service aux tables;
- Faire commandes des denrées alimentaires.

Surveillant/concierge (poste permanent de 40h/semaine, horaire 7/14) :

- Assurer la sécurité des résidents;
- Assurer la sécurité dans la résidence et sur le terrain;
- Nettoyer et désinfecter l'ameublement, l'équipement et les jeux pour activités;
- Balayer et laver les planchers des aires communes;
- Effectuer les travaux d'entretien et de réparation à l'intérieur et à l'extérieur de la résidence selon la demande de la direction;
- Faire le grand ménage et la peinture des appartements lors des départs de résidents;
- Faire l'entretien journalier selon liste déjà établie;
- Faire le suivi en fourniture et en outillage et préparer la liste de commande et en tenir l'inventaire;
- Surveillance des portes d'entrée (système d'intercom);
- Répondre au système d'appel à l'aide.

**Personne à contacter :** Louise L Nadeau, relations humaines / 418-605-1829 poste 100

Faire parvenir votre c.v.:

[manoir.st-antonin@videotron.ca](mailto:manoir.st-antonin@videotron.ca)

# ACTIVITÉS HIVERNALES POUR TOUS!



Les détails de chaque activité seront inscrits sur le site Internet du Club et la page Facebook d'Amiski . Suivez-nous!

campagne promotionnelle 2025

À VENIR!!!

Journée porte ouverte (accès aux sentiers gratuitement) ;  
Buff ou tuques à vendre : 50e anniversaire ;  
Billets moitié-moitié avec tirage à toutes les fins de mois ;  
Randonnée populaire en ski ou en raquette avec choix de distances ;  
Randonnée clair de lune ;  
Déjeuner-brunch ;

Prendre note que le Club Amiski est en pleine campagne de financement et il fêtera cette année son 50e anniversaire. Toutes les activités prévues pour cet hiver serviront de levée de fonds et d'autres sources de financement sont à prévoir. L'argent amassé servira à l'installation de services sanitaires, d'un puits artésien et possiblement la construction d'un nouveau chalet d'accueil!

Venez en grand nombre encourager votre Club de ski de fond et raquette!



ETES-VOUS PRÉTS POUR LE MEGA DRAG 2025?

Ne manquez pas l'évènement de l'année le 15 février prochain!

NOUVEAUTÉ : AJOUTS DE 2 TRACKS DE DÉPART SUR NEIGE DURCIE POUR PX55 ET OUTLAW SEULEMENT

POUR TOUTS LES DÉTAILS, SUIVEZ-NOUS  
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK  
[megadragstantonin](https://www.facebook.com/megadragstantonin)

# **Vous accompagner dans la gestion de votre santé**

## **Services en succursale**

- Livraison gratuite
- Conseil pharmacien, en présence ou par téléphone, 7 jours sur 7
- Prolongation de vos ordonnances
- Service de pilulier
- Suivi rigoureux par l'équipe lors de la date prévue de votre renouvellement
- Service de renouvellement en ligne

## **Service infirmière**

- Prise de sang
- Vente de bas support médicaux (prise de mesure gratuite)
- Vente d'accessoires de stomie et de machine pour apnée du sommeil
- Vaccination voyage
- Vente et location d'aide à la marche
- Lavage d'oreilles

**Didier Rioux et  
Karine Larochelle**  
**Pharmaciens-propriétaires**  
affiliés à 

78A, rue Principale  
Saint-Antonin • 418 605-1545

\* Certaines conditions s'appliquent.



**Les pharmaciens sont les seuls responsables  
de l'exercice de la pharmacie.**

# RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin.

## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LE LUNDI 11 NOVEMBRE 2024 À 19 H 30

### APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'OCTOBRE 2024

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés :

- **Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024** au montant de **217 950,17 \$** ;

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats de paiements automatiques;

- **Pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2024** au montant de **270 116,46 \$**.

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil municipal autorise le paiement des comptes pour le mois **d'octobre 2024** au montant de **488 066,63 \$**.

### DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

QUE chaque membre d'un Conseil de ville doit, dans les 60 jours suivant la date anniversaire de la proclamation de son élection, déposer par écrit une déclaration de ses intérêts pécuniaires, selon la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ cE-2.2 art.357);

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil a complété le document intitulé « **Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil** » qui a été dument rempli et signé par le maire et les six (6) conseillers et déposé devant public lors de la présente séance.

### AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURE 2913695 - MISSION D'AUDIT 2023

QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton a été mandatée pour faire la mission d'audit des états financiers 2023;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville autorise le paiement de la facture au montant de **19 425,00 \$** plus les taxes applicables pour les honoraires professionnels effectués jusqu'au début octobre 2024.

### AUTORISATION DE REMBOURSEMENT DU PRÊT FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

QUE l'adoption du règlement 752-16, et que la Ville de Saint-Antonin a obtenu le financement par le Fonds vert de la Fédération canadienne des municipalités pour l'achat de deux camions et qu'il y a lieu d'effectuer un remboursement de capital et d'intérêts pour le 30 novembre 2024;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville autorise la trésorière à émettre un chèque au nom de la Fédération canadienne des municipalités au montant de **26 933,59 \$**.

### VENTE DU LOT 4 902 975 AUX PROPRIÉTAIRES DU LOT 4 902 969

QUE la ville de Saint-Antonin est propriétaire du lot **4 902 975** d'une superficie de 376 m<sup>2</sup> en bordure de la Route des Roches et que cette parcelle de terrain n'est pas constructible et n'a aucune utilité pour la Ville;

QUE les propriétaires du lot contigu sont intéressés à acquérir ce lot au prix de l'évaluation municipale, soit pour **2 800,00 \$** pour agrandir leur terrain qui est non conforme;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville accepte de se départir du lot 4 902 975 qui n'est d'aucune utilité pour la Ville, et accepte l'offre de Monsieur Émile Roussel-Dionne et Madame Maude Lemelin-Lepage pour l'achat du terrain au montant de **2 800,00 \$** plus les taxes si applicables. De plus, les acheteurs assumeront les frais de notaire. Le maire, Monsieur Michel Nadeau et Monsieur Carlo Brousseau, directeur des Travaux publics et directeur général adjoint, sont autorisés à signer le contrat.

## **ADOPTION D'UNE DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE DE LA VILLE**

**QUE** la sanction, le 1<sup>er</sup> juin 2022, de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (L.Q. 2022, c. 14), modifiant la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11) (ci-après la « Charte ») ;

**QUE** la Charte édicte un devoir d'exemplarité pour l'administration, exigeant notamment des organismes municipaux qu'ils utilisent la langue française de façon exemplaire dans leurs activités ;

**QUE** l'obligation de transmettre cette directive, ainsi que toute révision subséquente, au Ministre de la Langue française, en plus de la rendre publique sur le site Internet de la Ville;

**QUE** le Conseil de ville adopte la « Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle de la Ville de Saint-Antonin » ;

**IL EST RÉSOLU QUE** la Directive de la Ville de Saint-Antonin remplace la directive générale du Ministre de la Langue française, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023;

**QUE** cette Directive sera :

- Transmise au Ministre de la Langue française;
- Publiée sur le site Internet de la ville;
- Diffusée au personnel de la ville;
- Révisée au moins tous les cinq ans.

## **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CLUB DE NATATION ARTISTIQUE - LES FLAMANTS ROSES DE RIVIÈRE-DU-Loup**

**QUE** le Club de natation « *Les Flamants Roses de Rivière-du-Loup* » a déposé une demande d'aide financière;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville appuie le Club de natation « *Les Flamants roses de Rivière-du-Loup* » en versant un don de **100,00 \$**.

## **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - COMITÉ FRATERNITÉ & ENGAGEMENT**

**QUE** la Ville de Saint-Antonin a reçu une demande d'aide financière du Comité Fraternité et Engagement ;

**QUE** l'objectif premier du Comité Fraternité et Engagement est de collecter des dons pour la fabrication de paniers de Noël qui sont remis aux personnes dans le besoin;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil appuie le Comité Fraternité et Engagement en contribuant pour un don de **1 000,00 \$**.

## **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FQM POUR L'ANNÉE 2025**

**QUE** la Ville de Saint-Antonin est membre de la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) depuis 2006;

**QUE** l'adhésion à la FQM procure différents avantages à la Ville, notamment via son offre de formations, les outils permettant de s'acquitter de nos responsabilités, les assurances, l'accès à des professionnels de divers domaines, etc.

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil renouvelle l'adhésion à la FQM pour l'année 2025 au montant de **3 869,26 \$** plus taxes.

## **GRIEFS 2024-01 ET 2024-02**

**QUE** le Syndicat des Employé-es municipaux de Saint-Antonin (CSN) a déposé les griefs 2024-01 et 2024-02;

**QUE** l'analyse des circonstances entourant les griefs amène la Ville à conclure que ceux-ci sont non fondés;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville réponde au dépôt des griefs 2024-01 et 2024-02 en indiquant que chacun de ceux-ci sont non fondés en fait et en droit.

## **DEMANDE D'ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION 2026-2028**

**QUE** la MRC de Rivière-du-Loup est l'organisme responsable de l'évaluation au sens de la Loi;

**QUE** la FQM Évaluation foncière est la firme qui a été retenue par la MRC pour fournir différents services dans le cadre de la confection et la tenue à jour des rôles d'évaluation foncière;

**CONSIDÉRANT** que l'article 14 de la Loi sur la fiscalité municipale (ci-après la « Loi ») prévoit que l'organisme municipal responsable de l'évaluation fait dresser tous les 3 ans le rôle d'évaluation foncière de chaque municipalité locale à l'égard de laquelle il a compétence;

**QUE** la Ville souhaite effectuer une équilibration de son prochain rôle d'évaluation foncière 2026-2028 et que la MRC peut lui offrir ce service;

**QUE** la Ville n'aura ainsi pas l'obligation légale d'effectuer une équilibration pour son rôle d'évaluation 2029-2031, à moins d'atteindre une population supérieure à 5 000 habitants, mais que la MRC demande que la Ville s'engage à payer, en 2028, la totalité des coûts d'une équilibration, sans égard à la décision de la Ville d'équilibrer réellement ou non son rôle d'évaluation foncière 2029-2031;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin:

- Demande à la MRC de Rivière-du-Loup d'effectuer, en 2025, l'équilibration de son rôle d'évaluation 2026-2028 et s'engage à en payer les coûts, au tarif en vigueur tel que déterminé par résolution de la MRC;
- S'engage à payer à la MRC de Rivière-du-Loup, en 2028, la totalité des coûts d'une équilibration pour son rôle d'évaluation foncière 2029-2031, au tarif en vigueur à cette époque tel que déterminé par résolution de la MRC, sans égard à la décision de la Ville de l'équilibrer réellement ou non.

#### **FERMETURE DU BUREAU DE L'HÔTEL DE VILLE - TEMPS DES FÊTES 2024-2025**

**QU'il** y a une possibilité de fermer uniquement les bureaux administratifs pendant le congé des Fêtes 2024-2025;

**QUE** c'est une période de l'année qui est très peu achalandée;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la fermeture de l'Hôtel de ville pour la période des Fêtes soit du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 3 janvier 2025 inclusivement.

#### **RÈGLEMENTS :**

##### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE « RÈGLEMENT NUMÉRO 903-24 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 624-09 »**

Monsieur Alain Castonguay, conseiller, donne **avis de motion** qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le « Règlement numéro 903-24 abrogeant le règlement numéro 624-09 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation à l'égard de secteurs particuliers ».

##### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE « RÈGLEMENT NUMÉRO 904-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 887-23 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE »**

Monsieur Jean-Roch Boucher, conseiller, donne **avis de motion** qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le « Règlement numéro 904-24 modifiant le règlement numéro 887-23 sur la gestion contractuelle ». La modification est nécessaire pour ajouter les dispositions rendues obligatoires par certaines Lois et pour y ajouter des mesures facultatives en matière d'octroi de certains contrats à un fonctionnaire ou un membre du Conseil de la Ville lorsque les conditions applicables sont rencontrées.

##### **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE « RÈGLEMENT NUMÉRO 905-24 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION ET LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025 »**

Monsieur Dominique Dupont, conseiller, donne **avis de motion** qu'il sera soumis pour adoption, lors de la prochaine séance ordinaire du 9 décembre 2024, le « Règlement numéro 905-24 concernant la rémunération et le traitement des élus municipaux pour l'année 2025 ». Conformément à la Loi, le projet de règlement est déposé et présenté séance tenante par le conseiller. Ce règlement a pour objet de fixer la rémunération des élus pour l'année 2025. Le salaire est augmenté d'un pourcentage équivalent à l'augmentation octroyée aux employés syndiqués, soit 2.5%.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la rémunération de base annuelle du maire est fixée à **29 598,93 \$** et celle de chaque conseiller est fixée à **10 732,34 \$**. L'allocation de dépenses est d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération, Ce règlement remplace le règlement numéro 889-23.

**ADOPTION DU « RÈGLEMENT # 901-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 310 »**  
QUE le Règlement relatif aux permis et certificats numéro 310 de la Ville de Saint-Antonin est en vigueur depuis le 14 octobre 1992;  
QUE la Ville peut, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, modifier son règlement relatif aux permis et certificats numéro 310;  
QUE la Ville veut contrôler l'utilisation des chemins publics qui ne sont pas entretenus sur son territoire;  
QU'un avis de motion et une présentation du projet ont été donnés à la séance ordinaire du Conseil du lundi 16 septembre 2024 par le conseiller, Monsieur Alain Castonguay;  
QU'un premier projet du règlement a été adopté à la séance ordinaire du Conseil du lundi 16 septembre 2024;  
QU'une assemblée de consultation publique s'est tenue le 15 octobre 2024 à 18 h 30 et aucun citoyen ne s'est opposé au projet;  
CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant les modalités de demande d'approbation référendaire a été publié le 29 octobre 2024 et qu'aucune signature n'a été recueillie;  
**IL EST RÉSOLU QUE** le « Règlement numéro 901-24 relatif aux permis et certificats numéro 310 » soit adopté.

**ADOPTION DU « RÈGLEMENT NUMÉRO 902-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 311 »**  
QUE le Règlement de zonage numéro 311 de la Ville de Saint-Antonin est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1992;  
QUE l'accroissement des demandes d'installation d'appareils de climatisation et de thermopompes, une modification du règlement s'avère nécessaire;  
QU'un avis de motion et une présentation du projet ont été donnés à la séance ordinaire du Conseil du lundi 16 septembre 2024 par le conseiller, Monsieur Dominique Dupont;  
QU'un avis public a été publié sur le site Internet de la Ville le 18 septembre 2024 pour une assemblée de consultation publique le mardi 15 octobre 2024 à 18 h 30;  
QU'une assemblée de consultation publique s'est tenue le 15 octobre 2024 à 18 h 30 et aucun citoyen ne s'est opposé au projet;  
QU'un avis public concernant les modalités de demande d'approbation référendaire a été publié le 29 octobre 2024 et qu'aucune signature n'a été recueillie;  
**IL EST RÉSOLU QUE** le « Règlement numéro 902-24 modifiant le règlement de zonage numéro 311 » soit adopté.

**Adoption du projet de « Règlement numéro 903-24 abrogeant le règlement numéro 624-09 »**  
QUE le règlement numéro 624-09 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation à l'égard de secteurs particuliers a été adopté le 6 avril 2009;  
QUE la volonté des élus d'annuler ce règlement en date du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et qu'un règlement doit être abrogé par un autre règlement;  
QU'un avis de motion et une présentation du projet ont été donnés à la séance ordinaire du Conseil du lundi 11 novembre 2024 par le conseiller, Monsieur Alain Castonguay;  
**IL EST RÉSOLU QUE** le projet de « Règlement numéro 903-24 abrogeant le règlement numéro 624-09 » soit adopté.

**ADOPTION DU PROJET DE « RÈGLEMENT NUMÉRO 904-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 887-23 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE »**  
QUE le Règlement numéro 887-23 sur la gestion contractuelle a été adopté par la Ville le 11 décembre 2023, conformément à l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et Villes (LCV);  
QU'il est nécessaire de modifier le présent Règlement de gestion contractuelle pour ajouter les dispositions rendues obligatoires par ces lois et pour y ajouter des mesures facultatives en matière d'octroi de certains contrats à un fonctionnaire ou un membre du Conseil de la Ville lorsque les conditions applicables sont rencontrées;  
QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 11 novembre 2024 par le conseiller, Monsieur Jean-Roch Boucher;



**QUE** la Ville de Saint-Antonin a adhéré à l'entente intermunicipale relative à la surveillance des cours d'eau et à l'enlèvement des obstructions;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville nomme Monsieur Carlo Brousseau, directeur des Travaux publics et Monsieur Lionel Rossignol, Journalier/Chauffeur, pour exercer respectivement les fonctions de personne désignée principale.

**LOISIRS :**

**AUTORISATION de paiement - Demande # 2 et # 3 Centre sportif Saint-Antonin**

**QUE** les travaux effectués en septembre et octobre 2024 pour la construction du nouveau Centre sportif Saint-Antonin;

**QUE** la firme Atelier Guy architectes a procédé à la recommandation des demandes de paiement # 2 et # 3 et que notre chargé de projet les a approuvées;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement des factures de Construction Marcel Charest et Fils, au montant **597 671,14 \$** et **448 507,68 \$**, moins la retenue de 10 %, plus les taxes applicables, soit un montant total à verser de **1 082 559, 70 \$**.

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 30 PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN.**



## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL LE MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 À 20 H 00**

### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

**QUE** un avis public a été préalablement donné le 13 novembre dernier à ce sujet (réf. article 105.1 de la Loi sur les cités et villes), Madame Gabrielle Thibault, trésorière, greffière adjointe et responsable des communications, dépose **le rapport financier 2023 de la Ville de Saint-Antonin et le rapport de l'auditeur indépendant** préparé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et présentés par Madame Marie-Claude Landry;

**QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin approuve le rapport financier consolidé 2023;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Madame Gabrielle Thibault à déposer le rapport financier consolidé 2023 auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

### **APPUI FINANCIER À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-ANTONIN**

**QUE** la Corporation de développement de Saint-Antonin a transmis une demande de support financier pour l'année 2024;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville autorise le versement de la contribution financière de **12 500,00 \$** à la Corporation de développement de Saint-Antonin.

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 903-24 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 624-09**

**QUE** le règlement numéro 624-09 concernant l'adoption d'un programme de revitalisation à l'égard de secteurs particuliers a été adopté le 6 avril 2009;

**QUE** la volonté des élus d'annuler ce règlement en date du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et qu'un règlement doit être abrogé par un autre règlement;

**QUE** un avis de motion et une présentation du projet ont été donnés à la séance ordinaire du Conseil du 11 novembre 2024 par le conseiller, Monsieur Alain Castonguay,

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le « Règlement numéro 903-24 abrogeant le règlement numéro 624-09 ».

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT 904-24 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 887-23 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

**QUE** le Règlement numéro 887-23 sur la gestion contractuelle a été adopté par la Ville le 11 décembre 2023, conformément à l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes (LCV);

**QUE** il est nécessaire de modifier le présent Règlement de gestion contractuelle pour ajouter les dispositions rendues obligatoires par ces Lois et pour y ajouter des mesures facultatives en matière d'octroi de certains contrats à un fonctionnaire ou un membre du conseil de la Ville lorsque les conditions applicables sont rencontrées;

**QUE** un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 11 novembre 2024 par le conseiller, Monsieur Jean-Roch Boucher;

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le « Règlement numéro 904-24 modifiant le règlement numéro 887-23 sur la gestion contractuelle ».

### **FACTURATION AUX MUNICIPALITÉS DESSERVIES PAR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

**QUE** les municipalités desservies par la Sûreté du Québec viennent de recevoir leur facture pour l'année 2025;

**QUE** la moyenne des augmentations annoncées s'établit à 6,47 %, mais que les hausses pour plusieurs municipalités sont beaucoup plus importantes, voire considérables;

**QUE** la facture 2025 marque la fin de la période transitoire pour mener à un partage de 50-50 de la facture pour les services de la Sûreté du Québec, entre le Gouvernement et les municipalités. Une période caractérisée par l'établissement d'un plafond d'augmentation à 7 % et d'un plancher à 2 %;

**QUE** le taux d'inflation est maintenant de moins de 2 %;

**QUE** les médias ont récemment fait état de la gestion du temps supplémentaire des policiers dans les régions, qui occasionne une pression importante sur le coût global du service de la Sûreté du Québec facturé aux municipalités;



**QUE** le montant total facturé aux municipalités pour 2025 s'élève à plus de **444,8 M\$**, un montant considérable qui devrait donner aux municipalités un droit de regard sur la gestion de ces services.

**IL EST RÉSOLU QUE :**

- **DE** mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec à l'instar de la démarche effectuée auprès des sociétés municipales de transport et qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars;
- **DE** conserver un plafond et un plancher pour l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire tant que l'analyse n'aura pas permis d'identifier des moyens pour contrôler la hausse inconsidérée du coût des services de la Sûreté du Québec.

Monsieur Michel Nadeau, maire, profite de l'occasion pour remercier les trois cadres présents pour leur travail de recherche et la fourniture des informations nécessaires permettant ainsi aux auditeurs de mener à bien leur mission et de finaliser le rapport financier 2023.

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 24 PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN.**





# Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2023

## rapport du vérificateur externe

Comme le prévoit l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*, c'est avec plaisir que je vous présente mon rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2023 adoptés lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 20 novembre 2024.

### Le rapport du vérificateur

Selon le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, « les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public », à l'exception d'une réserve sur les « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ».

### Les états financiers au 31 décembre 2023

Les revenus de fonctionnement de la Ville ont été de 6 837 965 \$ pour l'année financière 2023 et de 6 008 853 \$ pour 2022. Les charges ont été de 6 510 633 \$ en 2023 incluant le remboursement de la dette. Un montant de 489 863 \$ a été affecté aux activités d'investissement et un montant de 146 767 \$ à la réserve financière et fonds réservés, ce qui nous donne un déficit de 309 298 \$ pour les activités de fonctionnement de l'année 2023.

Pour les activités d'investissements, c'est plutôt un surplus de 375 307 \$ qui ressort dû au transfert de l'activité de fonctionnement et à des revenus de taxes et de subventions plus élevés.

### Les principales dépenses en immobilisations sont :

- L'achat d'un compresseur, d'un outil de désincarcération, la transformation d'un camion et l'achat de divers équipements pour le service Incendie ;
- Pour les travaux publics, l'achat d'une camionnette, d'une paveuse, d'une grappe pour la chargeuse sur roues, la construction d'un abri à sel, le trottoir sur la rue Principale, le prolongement de l'aqueduc sur la rue Principale et divers équipements pour le service d'aqueduc et d'égouts ;
- Au niveau des loisirs, la rénovation du local pour les jeunes à côté de l'hôtel de ville, l'installation d'un Pumprack près du CCMD, l'amélioration du parc au Domaine Bois-Joli et les frais des différents professionnels pour la préparation des plans et devis du nouveau centre sportif avec patinoire couverte.

### Fonds de roulement

La Ville dispose d'un montant de 600 000\$ pour emprunter au fonds de roulement les deniers dont elle peut avoir besoin de financer, entre autres, des dépenses en immobilisations. Le fonds non engagé au 31 décembre 2023 est de 379 882,18 \$. Le Conseil de ville peut emprunter à ce fonds et ainsi éviter un financement à long terme.

### Les réserves financières

Par le passé, une réserve financière a été créée pour le financement des dépenses futures relatives à l'aqueduc et les égouts. Au 31 décembre 2023, le montant total de ces réserves financières s'élève à 82 622 \$. Une réserve financière a dû être créée en 2022 en prévision des élections générales de 2025, le montant réservé est de 20 000 \$, soit 10 000 \$ par an.

## La dette nette à long terme

	2023	2022
Dette à long terme	4 161 914 \$	3 914 439 \$
Activités d'investissement à financer	405 016 \$	780 323 \$
Activités de fonctionnement à financer	- \$	- \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	- \$	- \$
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme	(2 176 277) \$	(1 629 573) \$
Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
Organismes contrôlés	- \$	- \$
Municipalité régionale de comté	411 193 \$	485 552 \$
Endettement total net à long terme	<hr/> 2 801 846 \$	<hr/> 3 550 741 \$

La dette nette a donc baissé de 21,1 % par rapport à 2022.

## Traitements des élus

Comme tous les employés, les élus ont reçu une augmentation de leur rémunération de 2,5 % par rapport à 2022, soit 28 877 \$ pour le maire et 10 470,58 \$ pour les conseillers. L'allocation de dépenses est équivalente à la moitié de la rémunération.

## Conclusion

La situation financière de notre Ville se porte très bien, notre niveau d'endettement net est enviable par rapport à d'autres villes. Nous continuerons à travailler ensemble afin de la conserver tout en offrant des services de qualité. La collaboration de tout un chacun est essentielle. Le rapport complet est disponible en visitant le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : [http://ville.saintantonin.qc.ca/conseil\\_de\\_ville/?id=stantonin-etats](http://ville.saintantonin.qc.ca/conseil_de_ville/?id=stantonin-etats)



Michel Nadeau, maire



Saviez vous que toutes nouvelles entreprises établies à Saint-Antonin a droit à **6 mois de publicités gratuites** dans le Saint-Antonin en bref?

Et pour les organismes à but non lucratif? C'est simple, c'est **gratuit!**

Pour les entreprises déjà bien établies, les tarifs sont très concurrentiels. Réservez vos places dans le bulletin sans plus tarder en contactant la réception de l'Hôtel de Ville au 418-862-1056 poste 211 ou par courriel à l'adresse [reception@st-antonin.ca](mailto:reception@st-antonin.ca)

#### PROFITEZ DE CETTE TRIBUNE!

Espace publicitaire disponibles dans le bulletin  
(coût par parution de bulletin)

15\$ format carte d'affaire ou 120\$ pour 12 parutions de ce même format  
25\$ ¼ page  
50\$ ½ page  
100\$ page complète

#### DISTRIBUTION DU BULLETIN

Pour l'automne et l'hiver, les bulletins seront disponibles aux endroits suivants :

Hôtel de Ville  
Bibliothèque  
L'Épicerie du village  
Centre Réjean-Malenfant  
Dép 733  
Centre communautaire Michel-Desrosier (Cabanon du frigo partagés)  
Pharmacie Uniprix

#### INSCRIPTION À L'ENVOI POSTAL

Il est toujours possible de s'inscrire à l'envoi postal du bulletin. Au coût de 25\$, 10 bulletins vous sont transmis par la poste à compter de la date d'inscription. Afin d'avoir accès à ce service, vous pouvez communiquer avec Karine Vincent, agente de développement à la Ville de Saint-Antonin, au 418-862-1056 poste 218 ou par courriel à l'adresse [developpement@st-antonin.ca](mailto:developpement@st-antonin.ca). Finalement, il est aussi possible de compléter l'inscription en remplissant le coupon ci-bas et en transmettant votre paiement de 25\$ à la Ville à l'adresse suivante : 261, rue principale, Saint-Antonin (Québec), G0L 2J0.

---

Inscription à l'envoi postal du bulletin le Saint-Antonin en Bref

Prénom, nom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Paiement par :  Chèque  Argent comptant Date : \_\_\_\_\_



### JE ME RENSEIGNE AUPRÈS DU SERVICE D'URBANISME

#### Planification de votre projet de construction pour 2025

Si vous projetez débuter une construction en 2025, veuillez vérifier les normes applicables auprès du service d'urbanisme dès maintenant pour éviter les retards dans votre échéancier d'exécution. Comme vous le savez, la période du printemps est particulièrement propice à la présentation des nombreuses demandes de permis, de nouveaux projets, d'acquisitions de propriétés, etc... Pour les projets de construction d'un bâtiment principal, vous devez donc entamer dès maintenant une démarche avec votre arpenteur et vos entrepreneurs en construction pour déterminer à l'avance d'une date projetée de début des travaux en vous assurant, du même coup, de leur disponibilité et de la conformité de votre projet avec le service d'urbanisme.

De notre côté, nous sommes là pour répondre à toutes les questions en matière d'urbanisme et environnement, et vous guider en parallèle dans les préparatifs de vos plans de conception. Ainsi, si vous planifiez votre projet durant l'hiver et que celui-ci est conforme, vous pourriez obtenir votre permis AVANT la période du fort achalandage et éviter les retards dans vos travaux projetés. **Nous rappelons ici que vous devez avoir votre permis en main avant de débuter vos travaux.**

#### Suis-je conforme avec mes activités commerciales ?

Saviez-vous que les inspecteurs en bâtiment et environnement de la Ville de Saint-Antonin effectuent des inspections régulièremment ? Eh bien oui, si des activités commerciales illégales sont découvertes, les contrevenants doivent corriger la situation en procédant au démantèlement de leurs installations, cesser l'usage immédiatement, et même, dans certains cas, libérer le terrain complètement.

Pour ceux qui ne veulent pas se conformer aux règlements de la Ville, ces derniers s'exposent à des procédures judiciaires prévues dans les Lois et nos règlementations en vigueur. Ces types de dossiers sont **soumis à la Cour municipale, et cela coûte, au final, évidemment beaucoup plus cher aux contribuables**. Ainsi, Il est donc très important de remédier à la situation et d'exécuter les correctifs qui s'imposent rapidement afin d'éviter toute sanction applicable. **Saviez-vous qu'une demande de permis de changement d'usage et/ou ajout d'un nouvel usage, est nécessaire avant de débuter cette nouvelle utilisation ?** Sachez que le règlement de zonage prévoit des usages pour chaque zone, et qu'un permis pourra être émis si l'activité projetée est conforme au règlement de zonage et/ou à toutes autres normes en vigueur.

### INFORMEZ-VOUS ! NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !

Téléphone : 418 862-1056 Poste 216 (service d'urbanisme)

Courriel : [urbanisme@stantonin.ca](mailto:urbanisme@stantonin.ca)



# FÊTE DE NOËL 2024



Le 1er décembre dernier, nous avons eu la chance encore cette année de recevoir le Père Noël accompagné de la Fée des étoiles pour notre fête de Noël, organisée par les lutins (bénévoles) du Centre sportif de Saint-Antonin.

Cette année, ce sont 174 enfants qui étaient inscrits et qui ont reçu un présent, soigneusement choisi par les lutins et remis par nul autre que le Père Noël. On le remercie d'avoir pris le temps de se déplacer du pôle Nord pour nos mini citoyens.

Merci d'avoir profité de cette journée magique des Fêtes avec nous!

Chaleureux remerciements également à nos précieux bénévoles du comité du Centre sportif qui s'investissent chaque année à l'organisation de cette journée pour offrir un moment féérique aux enfants.

À l'an prochain!



Votre service des loisirs tient à remercier les bénévoles qui ont contribué aux activités tout au long de l'année 2024. Sans votre contribution, il nous serait difficile d'avoir une programmation variée autant pour les familles, les enfants et les adultes.

À vous chers citoyens et précieux bénévoles, nous vous souhaitons une belle année 2025, remplis de projets, de plaisir, de rires et de bonheur!

Nous profitons également de ce message pour vous proposer de nous suivre sur notre profil Facebook « loisirs Saint-Antonin » afin de ne rien manquer de notre programmation pour l'année 2025.

Le service des loisirs



# IMPORTANT!

MERCI DE RESPECTER LA SIGNALISATION!

Savez-vous que lorsque vous utilisez la patinoire fermée, votre décision ralenti notre travail et prolonge les délais pour fournir une glace adéquate pour ce loisir?

## HORAIRE PATINOIRE CENTRE COMMUNAUTAIRE **MICHEL-DESROSIERS**



### HIVER 2024-2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
13 h à 17 h <b>Hockey Libre</b> <small>La patinoire est accessible mais le bâtiment est fermé</small>					13 h à 15 h <b>Hockey libre</b> <small>(12 ans et -)</small>	12 h à 15 h <b>Hockey libre</b> <small>(12 ans et -)</small>
<b>PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES</b>  <b>Ouvertures supplémentaires en dehors de l'horaire:</b> 24 décembre 2024 <b>EN PM:</b> ouverture en EXTRA 26 et 27 décembre 2024 <b>EN PM:</b> ouverture en EXTRA 30 et 31 décembre 2024 <b>EN PM:</b> ouverture en EXTRA 2, 3 et 6 janvier 2025 <b>EN PM:</b> ouverture en EXTRA  <b>Fermetures de l'horaire régulier à cause des Fêtes:</b> 24 décembre en soirée et 25 décembre 2024 toute la journée: <b>FERMÉE</b> 31 décembre 2024 en soirée et 1 janvier 2025 toute la journée: <b>FERMÉE</b>					14 h à 17 h <b>Hockey libre</b> <small>(13 ans et +)</small>	15 h à 17 h <b>Hockey libre</b> <small>(13 ans et +)</small>
18 h à 19 h 30 <b>Cours Hockey</b> <small>(6 - 9 ans)</small>	18 h à 19 h 30 <b>Cours Hockey</b> <small>(10 - 13 ans)</small>	18 h à 19 h 30 <b>Hockey libre</b> <small>(12 ans et -)</small>	18 h à 19 h 30 <b>Hockey libre</b> <small>(12 ans et -)</small>	18 h à 19 h 30 <b>Hockey libre</b> <small>(12 ans et -)</small>	18 h à 19 h 30 <b>Hockey libre</b> <small>(12 ans et -)</small>	<b>Fermée</b>
19 h 30 à 21 h 30 <b>Hockey libre</b> <small>(13 ans et +)</small>	19 h 30 à 21 h 30 <b>Hockey libre</b> <small>(13 ans et +)</small>	19 h 30 à 21 h 30 <b>Hockey libre</b> <small>(13 ans et +)</small>	19 h 30 à 21 h 30 <b>Hockey libre</b> <small>(13 ans et +)</small>	19 h 30 à 21 h 30 <b>Hockey libre</b> <small>(13 ans et +)</small>	19 h 30 -21h 30 <b>Hockey libre</b> <small>(13 ans et +)</small>	<b>Fermée</b>
<b>Le patinage libre s'effectue à l'anneau de glace</b> <b>De 13 h à 17 h et de 18 h à 21 h 30 du lundi au dimanche</b>						
<b>Occasionnellement des périodes d'entretien intense (glaçage)</b> <small>peuvent venir modifier ces horaires.</small>						
<b>MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES ET DE VOTRE BONNE COMPRÉHENSION</b>						

18 h à 19 h 30  
**Cours Hockey**  
(6 - 9 ans)  
Inscription Qidigo obligatoire

19 h 30 à 21 h  
 30  
**Hockey libre**  
(13 ans et +)

18 h à 19 h 30  
**Hockey libre**  
(12 ans et -)

18 h à 19 h 30  
**Hockey libre**  
(12 ans et -)

18 h à 19 h 30  
**Hockey libre**  
(12 ans et -)

18 h à 19 h 30  
**Hockey libre**  
(12 ans et -)

**Fermée**

19 h 30 à 21 h  
 30  
**Hockey libre**  
(13 ans et +)

19 h 30 à 21 h 30  
**Hockey libre**  
(13 ans et +)

19 h 30 à 21 h  
 30  
**Hockey libre**  
(13 ans et +)

19 h 30 -21h 30  
**Hockey libre**  
(13 ans et +)

**Fermée**

**Le patinage libre s'effectue à l'anneau de glace**  
**De 13 h à 17 h et de 18 h à 21 h 30 du lundi au dimanche**

**Occasionnellement des périodes d'entretien intense (glaçage)**  
peuvent venir modifier ces horaires.

**MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES ET DE VOTRE BONNE COMPRÉHENSION**



## REMISE DE DIPLÔMES AUX POMPIERS



**37 pompiers de la MRC de Rivière-du-Loup reçoivent leurs diplômes lors d'une cérémonie officielle**

Lors d'une cérémonie tenue le 14 novembre dernier au Centre communautaire Morneau de Saint-Arsène, 37 pompiers et pompières de la MRC de Rivière-du-Loup ont fièrement reçu leurs diplômes.

L'événement a réuni plusieurs élus de la région, ainsi que les familles des diplômés issus des casernes de Saint-Antonin, Saint-Arsène, Saint-Cyprien, Saint-Épiphanie et Saint-Paul-de-la-Croix. Ensemble, ces diplômés ont complété un impressionnant total de 92 formations.

« Les pompiers et pompières consacrent un temps précieux à leur formation, ce qui leur permet d'offrir un service de qualité et de garantir la sécurité de nos citoyens. Nous les remercions pour leur dévouement et leur engagement envers notre communauté », a déclaré Michel Lagacé, préfet de la MRC de Rivière-du-Loup.

Depuis 2001, les municipalités doivent se conformer au Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal. En vertu de ce règlement, la MRC de Rivière-du-Loup assume, depuis 2005, le rôle de gestionnaire de formation accrédité par l'École nationale des pompiers du Québec.

« Cette cérémonie reflète non seulement la réussite des diplômés, mais aussi leur engagement à maintenir un haut niveau de professionnalisme », a souligné Jonathan Daraiche, coordonnateur à la sécurité incendie et chef à la prévention de la MRC.

Cette cérémonie marque une étape importante pour ces pompiers, qui continueront à servir leur communauté avec compétence et détermination.



## La brigade incendie de Saint-Antonin

Le service de protection contre les incendies de Saint-Antonin est à la recherche d'effectifs pour faire partie de son équipe qui répond aux appels d'opérations incendie et sauvetage.

**Tu es citoyen de Saint-Antonin ?  
Tu es en bonne condition physique ?  
Tu as du courage et aimes aider les autres ?**

LA BRIGADE INCENDIE DE SAINT-ANTONIN c'est pour toi.

Fais parvenir ton curriculum par courriel en tout temps à l'adresse suivante :

**yrossignol@stantonin.ca** ou directement à l'Hôtel de ville, situé au 261 rue Principale, Saint-Antonin G0L 2J0



## INFORMATION SUR L'OFFRE DE TRANSPORT VAS-Y INC.

Voici quelques précisions afin de compléter votre inscription et ainsi bénéficier de cette offre.

### 1 - Contacter Transport Vas-Y inc. Pour effectuer votre inscription

Dans un premier temps, vous devez contacter Transport Vas-Y inc. par téléphone au numéro 418-862-8005 afin de procéder à votre inscription. Les ressources de l'organisme sauront bien vous informer sur leur offre de service et le fonctionnement. Vous pouvez aussi obtenir plus d'informations sur le site internet au [www.transportvasy.qc.ca](http://www.transportvasy.qc.ca) \*\* Inscription obligatoire pour prendre le transport \*\*

### 2 - Lors de votre prochaine visite à la Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup

Une fois vos transactions effectuées à la Caisse, vous devez vous rendre à l'accueil afin d'obtenir deux billets vous permettant vos déplacements.



## Appel à chambres disponibles pour héberger des travailleurs

**La Ville souhaite connaître votre intérêt à accueillir des travailleurs lors des travaux d'implantation d'éoliennes à Saint-Antonin. Les travaux devraient débuter à l'été 2025, pour une période d'environ un an.**

Pour manifester votre intérêt et pour toutes questions, veuillez communiquer avec Mme Karine Vincent, agente de développement à la Ville de Saint-Antonin, aux coordonnées suivantes : [devcom@stantonin.ca](mailto:devcom@stantonin.ca) / 418-862-1056 poste 218



## 5 bonnes pratiques avec ses appareils électroniques



### Réduire

C'est simple, résister à l'attrait de la nouveauté évite l'extraction de nouvelles matières premières!



### Choisir durable

Si l'achat est indispensable, osez l'usager! On y trouve des appareils de très bonne qualité.  
Optez pour un appareil durable, facilement réparable et prenez-en soin!



### Réparer

Un appareil brisé ou qui fonctionne moins bien n'est pas forcément en fin de vie! Grâce à la réparation et à des conseils d'entretien, vous pourrez allonger la durée de vie de vos appareils, et augmenter vos économies!



### Donner

Un appareil qui fonctionne encore est plus utile s'il est donné à une autre personne (ami, organisme, etc.) que s'il est stocké ou jeté; et vous faites des heureux!



### Recycler

En recyclant nos appareils, nous réutilisons leurs matières et limitons ainsi l'extraction de nouvelles ressources. Apportez-les dans un écocentre ou dans un des points de dépôts de la région.



Les appareils électroniques ont un impact trop important pour être pris à la légère.

### Renversons la tendance!

# AVIS IMPORTANT POSITIONNEMENT DES BACS DE VIDANCE ET RECYCLAGE

Lors des jours de collecte, certains bacs sont positionnés trop près de la rue, ce qui oblige les déneigeur à contourner ceux-ci. L'équipe des Travaux Publics souhaitent vous inviter à les déposer derrière le trottoir, dans l'entrée de la résidence ou un peu reculé de l'emprise du chemin. Merci pour votre précieuse collaboration!



## AVIS CONCERNANT LE CALENDRIER DES COLLECTES

Dans l'attente de la fin de la grève de Poste Canada, notez que le calendrier des collectes sera disponible sur le site Internet de la Ville, ainsi que dans les différents points de dépôt du Bulletin le Saint-Antonin en Bref dès le mercredi 18 décembre. Pour connaître ces points de dépôt, allez à la section Communications du présent journal, soit, à la page 21.

• AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •

  
**RAY RÉFRIGÉRATION CLIMATISATION**

194, rue du Carrefour  
St-Antonin (Qc) G0L 2J0  
Fax: 418 867-4403  
Jean-Guy Thériault, prop.  
418 868-9393

  
Certifié -30C en mode chauffage  
RBQ: 2155-0090-60

les experts à votre service   
[rayrefrigeration@bellnet.ca](mailto:rayrefrigeration@bellnet.ca)  
SERVICE 24 HEURES  
**418 862-6346**

**Ramonage de cheminées  
Frédéric Pilote**

Cell. : 418 894-8608  
Bur. : 418 860-2100  
[ramonage.fp@hotmail.com](mailto:ramonage.fp@hotmail.com)

Ramonage / Inspection  
Installation / Réparation  
Déneigement de toitures  
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

**L'IMPRESSION IMPRIMERIE**

À votre service depuis 1987

DÉJÀ 37 ANS  
QUE NOUS SOMMES LÀ  
Avec... VOUS  
Pour... VOUS

445, rue Lafontaine Rivière-du-Loup / T.418.862.4348  
[communication@imprimerielimpression.ca](mailto:communication@imprimerielimpression.ca)



**LES VIANDES DU MARCHAND INC.**  
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE

941, CHEMIN RIVIÈRE-VERTE  
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0  
418-867-1721  
[INFO@VIANDESDEUMARCHAND.COM](mailto:INFO@VIANDESDEUMARCHAND.COM)  
[LESVIANDESDEUMARCHAND.COM](http://LESVIANDESDEUMARCHAND.COM)



**VOUS NE RECEVEZ PAS LES COURRIELS DE QIDIGO?**

**VOUS DEVEZ ACTIVER L'OPTION "NOTIFICATIONS PAR COURRIEL" DANS L'ONGLET "PARAMÈTRES" SECTION "NOTIFICATIONS" DE VOTRE PROFIL QIDIGO**

Pour de l'aide supplémentaire, [loisirs@st-antonin.ca](mailto:loisirs@st-antonin.ca)

**Qidigo**

**LaFabrik aux Souvenirs...**

**Le Passé au présent.**

**Bijoux Cinéraire**  
[lafabrikauxsouvenirs@gmail.com](mailto:lafabrikauxsouvenirs@gmail.com)

**Jackye Laplante**  
5 Rue Michaud  
Saint-Antonin  
G0L 2J0 P.QC  
418-894-6360  
[lafabrikauxsouvenirs@gmail.com](mailto:lafabrikauxsouvenirs@gmail.com)

**Les Produits Forestiers Lavoie**

954, route 185  
Saint-Antonin (Qc)  
Tél.: **418 862-2549**

[info@produitsforestierslavoie.com](mailto:info@produitsforestierslavoie.com)  
[www.produitsforestierslavoie.com](http://www.produitsforestierslavoie.com)

- Bois franc
- Pin blanc · Pin rouge
- Cèdre blanc · Cèdre rouge
- Bois exotique

Aussi disponibles :

- Lambris · Moulures
- Isolant écologique
- Revêtement extérieur pré teint
- Produits de finition pour le bois
- Tôle

**LES EXCAVATIONS RÉAL BOSSÉ INC.**

Gilbert Bossé, propriétaire

Licence R.B.Q 8001-0408-55

LOCATION DE MACHINERIE-FOSSE SEPTIQUE  
CHAMPS D'ÉPURATION-PLAN ET DEVIS POUR CHAMP  
D'ÉPURATION ET DE SOL· TERRE JAUNE & NOIRE  
GRAVIER 0-3/4-DÉNEIGEMENT

1030, Route 185-Saint-Antonin-G0L 2J0  
Tél: 418 863-6842 • Cell.: 418 868-9166 • Fax: 418 863-5313

# Lave-auto

Saint-Antonin

Bénéficiez d'un lave-auto sans contact

Heures d'ouverture 6h à 23h / 7 jours sur 7

Un lavage régulier évite la rouille causée par le calcium et l'humidité

80, rue Principale, Saint-Antonin (voisin du Tim Hortons)

**PETRO CANADA**  
**Tim Hortons.**  
**MOTEL express**  
**UNIPRIX**

**GARAGA®**

Pour votre porte de garage, faites affaires avec les vrais experts !

**PORTE MULTY**

VENTE- INSTALLATION RÉPARATION  
939, chemin Rivière-Verte,  
St-Antonin  
(418) 605-9019  
[portemulty.com](http://portemulty.com)

**GARAGA® EXPERTS**

**CONSTRUCTION Z. A. M. inc.**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

**Tél.: 418 714-5001**

**Propriétaire : Marco Chouinard**  
[construction-z-a-m@hotmail.com](mailto:construction-z-a-m@hotmail.com)  
51, du Couvent • Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
RBQ: 5613-7680-01

**Constructions neuves**  
**Rénovation intérieure et extérieure, toiture**  
**Plancher à l'époxy**  
**Fondation**  
**Polissage de béton**  
**Dalle de béton**  
**Vente de portes & fenêtres**

**Système intérieur**  
**Divisions métalliques**  
**Pose de gypse**  
**Tirage de joints**  
**Plafonds suspendus**

# L'Autre-Toit du KRTB

## Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants



Nous sommes là pour vous  
24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

**418 854-7160**

S.O.S. Violence conjugale

**1 800 363-9010**

À votre service depuis 20 ans...

**Claire Laplante**

Courtier immobilier

**418 868-7283**

claplante@propriodirect.com



À vendre par le proprio  
...et son courtier!



## TAMISAGE RIVIÈRE-DU-Loup



1166, rang 1  
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

**Tél.: 418 862-2325**  
Fax: 418 862-1890  
RBQ: 5596-0967-01

*En action pour  
les gens de chez nous!*

**BERNARD GÉNÉREUX**  
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—  
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-Loup

BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PARL.GC.CA

**LES CONSTRUCTIONS Guy Sénéchal Inc.**

Rénovation  
Résidentiel  
Commercial  
Fondation  
Soulèvement de bâtiment

**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL** 564, 1er Rang St-Antonin, (Québec) G0L 2J0  
info@constructionguysechal.com  
Licence RBQ: 5602-6818-01

**Tél.: 418-867-3892**  
**Cell.: 418-714-8019**



## PLOMBERIE NIKO

NICOLAS TURCOTTE DUCHESNE  
927-B, CH RIVIÈRE-VERTE, ST-ANTONIN, QC G0L 2J0  
418-868-3148

PLOMBERIECHAUFFAGENIKO@GMAIL.COM  
[HTTPS://WWW.PLOMBERIENIKO.COM](https://www.plomerieniko.com)





# Soyez préparé avant de partir en voyage

Faites confiance à notre équipe de pharmaciens et d'infirmières pour faire votre évaluation de vaccination en vue de votre prochain voyage.\*

\* Des frais peuvent s'appliquer.



**Didier Rioux et Karine Laroche**  
Pharmaciens-propriétaires affiliés à **uniprix**  
78a, rue Principale, Saint-Antonin  
418 605-1545

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

**ENTRETIEN DG**  
PELOUSE NETTOYAGE TAILLE DE HAIES

**ESTIMATION GRATUITE**

Prop: David Guillemette  
**418 551-9662**

- TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- RAMASSAGE DES FEUILLES
- SERVICE DE ROTOCULTEUR
- TONTE DE PELOUSES
- BALAI MÉCANIQUE
- ÉLAGAGE
- ET PLUS ENCORE!

**RÉNOVATION SPB** INC.  
Licence R.B.Q. 5684-2081-01

Steeve Bélanger 418-894-8952      Patrick Gagnon 418-894-8925

2123, 1<sup>er</sup> rang, Saint-Antonin (Qc) G0L 2J0

Nous offrons un service de pose:

- Céramique
- Mosaïque
- Dossieret
- Pierre décorative
- Douche 100% imperméable
- Déco, plancher et plus

renovationspbinc@hotmail.com

**MAISON FUNÉRAIRE**  
*Marc-André Rioux Ltée*

C.P. 934  
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup  
[info@m-a-rioux.qc.ca](mailto:info@m-a-rioux.qc.ca)  
[www.m-a-rioux.qc.ca](http://www.m-a-rioux.qc.ca)

Succursale  
**3, rue Jean, Saint-Antonin**  
418-862-2668  
418-867-4493

## NOUVEAU UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE À RIVIÈRE-DU-LOUP

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

- ✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
- ✓ échanger de la marchandise achetée en ligne

Lieu: 310 rue Saint-Pierre,  
Rivière-du-Loup  
(Stationnement de la MRC de  
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence

**Savannah Coiffure**  
Marie-France Rioux  
Conseillère Indépendante  
Maquillage - Épilation sourcils

825, 1<sup>er</sup> Rang  
Saint-Antonin, G0L 2J0  
Cell. 418-860-0971  
[savannahcoiffure@outlook.com](mailto:savannahcoiffure@outlook.com)  
<http://MarieFranceRioux.arbonne.com>

**AVÉC VOUS,  
PRÈS DE VOUS**

**AMÉLIE DIONNE**  
DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-LOUP-TÉMISCOUATA  
(INCLUANT LES BASQUES)  
ADJOINTE GOUVERNEMENTALE  
DE LA MINISTRE DU TOURISME

418 868-0822  
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, bur. 105  
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6  
[amelie.dionne.rdlt@assnat.qc.ca](mailto:amelie.dionne.rdlt@assnat.qc.ca)

ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC

**Les Verres B. Ouellet**

ACCREDITÉ POUR TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Cell.: 418 894-4057  
Bur.: 418 868-1803

Bernard Ouellet, propriétaire

INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE  
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

**PLOMBERIE PASCAL DUMAIS**  
(Anciennement Plomberie Georges Roy)

Saint-Antonin 418 862.9593  
Saint-Philippe 418 498.3071

**PLOMBERIE COMMERCIAL CHAUFFAGE** AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL  
RÉSIDENTIEL TRAITEMENT D'EAU SERVICE URGENCE 24H  
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL ASPIRATEUR CENTRAL  
**PLANCHER RADIANT** SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)  
plomberiepascalduMais.com

**Eucalyptus**  
Ateliers d'Arts Plastiques  
Offerts à St-Antonin, QC  
Groupe enfants et groupe adultes  
slalancette2013@gmail.com  
Téléphone: 418 867-2216

**Sylvie Lalancette**

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi sur FB: [facebook.com/AtelierEucalyptus](https://www.facebook.com/AtelierEucalyptus)

Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant

DÉPÔT DE VÊTEMENTS pour collecte  
FRIPERIE ANGÉLIQUE au 735-J Chemin Rivière-Verte

**Nettoyeur Couturière Plus**

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville  
Rivière-du-Loup, QC G5R 4Y1  
**418 862-0606**

Couture  
- Altérations, réparations  
- Bas de pantalons \*Service rapide  
- Ajustements de vêtements

Nettoyage  
- Habits / Robes de soirée  
- Robes de mariée  
- Cuir / suède avec imperméabilisant  
- Stores / Douillettes  
- Rideaux et valances  
- Nettoyage à sec et buanderie \*Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

**EMBELLISSEMENT RIVIÈRE-DU-LOUP**  
Licence RBO : 2412-6245-07  
**418 862 0203**

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par fardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3  
**Tél. : 418 862-0203**  
[www.embellissement-riviere-du-loup.com](http://www.embellissement-riviere-du-loup.com) • Courriel : [info@embel-rl.com](mailto:info@embel-rl.com)

**GARAGE M. Fournier inc.**

**Pascal Lévesque**  
Propriétaire

**Garage M. Fournier Inc.**  
828, ch. Rivière-Verte  
Saint-Antonin, QC G0L 2J0  
**Tél. : 418 862-7328**

**NAPA AUTOCARE**

**RESTO GRAND ARRÊT SAINT-ANTONIN**  
Dépanneur Couche-Tard

**Couche-Tard**

960, route 185  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
**Téléphone : 418.862.8108**  
**Télécopieur : 418.867.8182**

**Marie-Josée St-Pierre, gérante du dépanneur**  
**Marc Beaudoin, gérant du restaurant**

**IRVING**

# Jumelage Interculturel

Vous êtes un(e) nouvel(le)  
arrivant(e) ou un(e) citoyen(ne) de  
la région?

Vous êtes ouverts d'esprit et vous  
aimez rencontrer de nouvelles  
personnes?

→ Inscrivez-vous au programme  
de jumelage interculturel!

Ça vous intéresse ?

Vous voulez vivre l'expérience !

Contactez:

Rocio Ramirez

Agente de développement au jumelage et à l'intégration

418 862-1823, poste 110

jumelage@clrdrl.com

cldriviereduloup.com

Avec la participation financière de :

Québec 



Centre local de développement  
Région de Rivière-du-Loup





## Stratagème de fraude qui a été rapporté dans la région de Rivière-du-Loup

Bonjour,

La Sûreté du Québec souhaite mettre en garde la population d'un stratagème de fraude qui a été rapporté en ce moment dans la région de Rivière-du-Loup.

À cet effet, un ou des fraudeurs appellent chez des gens en se faisant passer pour des policiers ou des représentants d'institution financière et avancent qu'ils ont détecté une fraude au niveau de leur compte bancaire.

Afin régulariser leur situation, le fraudeur demande à la personne de retirer de l'argent de son compte et de placer les billets dans une enveloppe avec ses cartes de débit ou de crédit, à l'intérieur de sa boîte aux lettres, en prenant bien soin d'inscrire leur numéro d'identification personnel (NIP). Ensuite, il leur indique que quelqu'un passera un peu plus tard récupérer l'enveloppe afin de régulariser ou sécuriser le tout. Les victimes subissent, par la suite, une perte monétaire.

Restez vigilants et évitez de donner des renseignements personnels ou bancaires tel que votre NIP.

En cas de doute, posez des questions et faites les vérifications qui s'imposent avec votre institution financière.

Si vous avez été victime de ce stratagème, vous pouvez communiquer avec la Sûreté du Québec ou avec le centre anti-fraude du Canada au 1-888-495-8501.

Bonne journée,



### **Service de la diffusion et des relations médias**

Sûreté du Québec  
Région du Bas-Saint-Laurent / Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine  
Bureau : 418 721-7250  
[Visitez sq.gouv.qc.ca](http://Visitez sq.gouv.qc.ca)

Restons connecté.e.s !



# Saint-Antonin

## SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

Centre Réjean-Malenfant

305, rue Principale

Centre Sportif

21, rue Pelletier

Centre C. Michel-Desrosiers

712, Chemin R-Verte

Gymnase école Lanouette

18, rue du Couvent

Pour réservation, contactez Andrée Thériault

418-862-1056 # 211



**François Viel, Directeur adjoint aux Travaux Publics de la Ville de Saint-Antonin**

Arrivé en poste le 4 novembre 2024, à titre de Directeur adjoint aux Travaux Publics, François Viel a été sélectionné à la fois pour sa connaissance du milieu ainsi que pour son expérience dans le domaine municipale.

« Fort de mon expérience en gestion dans le domaine municipale, dont les 10 dernières années pour la Ville de Rivière-du-Loup a titre de contremaître aux travaux publics, le goût du défi m'a interpellé afin de partager mes connaissances dans ma ville d'adoption. Étant natif de Rivière-du-Loup, j'ai adopté la Ville de Saint-Antonin il y a 27 ans. Exerçant également à titre de pompier depuis plus de 20 ans, je connais très bien le territoire et c'est avec rigueur que je vais continuer à servir les citoyens dans le plaisir et le respect. »

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale!



# IMPORTANT!

## COMMUNICATIONS DE LA VILLE

Étant donné la fin de la distribution des publisacs, la Ville a établi un plan d'action afin de poursuivre les communications locales :

- Distribution de bulletins dans des points de services ;
- Abonnement annuel livré par la poste ;
- Création et diffusion d'infolettres ;
- Site web et réseaux sociaux.

Pour de plus amples informations, contactez Gabrielle Thibault, responsable des communications de la Ville de Saint-Antonin, à l'adresse suivante : [communications@stantonin.ca](mailto:communications@stantonin.ca)

## RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-1056

<b>Maire, Michel Nadeau</b>	# 215
<b>Directrice générale, Nancy Dubé</b>	# 213
<b>Directeur des travaux publics et Directeur général adjoint, Carlo Brousseau</b>	# 213
<b>Directeur adjoint des Travaux publics, François Viel</b>	# 221
<b>Trésorière et greffière adjointe, Chantal Bouchard</b>	# 234
<b>Directrice des Ressources Humaines et des Communications, Gabrielle Thibault</b>	# 212
<b>Directeur de l'urbanisme, Éric Lemieux</b>	# 219
<b>Directeur du service des loisirs, Stéphane Bourassa</b>	# 220
<b>Directeur du service incendie, Yvan Rossignol</b>	# 224
<b>Directrice du Développement et des Relations avec le Milieu, Karine Vincent</b>	# 218
<b>Responsable de la Bibliothèque, Sylvie Ratté</b>	# 225
<b>Secrétaire au greffe, Andrée Thériault</b>	# 211
<b>Secrétaire perception taxes, Andrée Roy</b>	# 210
<b>Inspectrice en bâtiment, Yolaine Lebel</b>	# 216
<b>Inspectrice en bâtiment, Chloé Pelletier</b>	# 223
<b>Consultant en urbanisme, Paul Pelletier</b>	# 219
<b>Coordonnatrice aux loisirs, Maude Boucher</b>	# 217